

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUIN 2016

CALENDRIER ADMINISTRATIF ET STATUTAIRE

<u>ACTIONS</u>	<u>AVANT LE ...</u>	<u>DATE</u>	<u>REFERENCES</u>
Notification aux délégations de la date et lieu où se tiendra l'Assemblée Générale	(au moins 60 jours avant l'AG si AG Ordinaire) (au moins 50 jours avant l'AG si AG Extraordinaire)	Mardi 19 avril 2016	REGLEMENT INTERIEUR ARTICLE 12 – CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVB
Rappel par la CSOEAG des conditions de validité des désignations des délégués ou relance si aucun document n'est parvenu à la Fédération	A partir de J – 45 jours avant l'AG	Mercredi 4 mai 2016	REGLEMENT INTERIEUR ARTICLE 10 – VERIFICATION DE LE REGULARITE DES DESIGNATIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVB
Avant que le collège électoral soit arrêté, il appartient au Service Comptabilité de la FFVB, de signaler au Secrétariat Général et à la CSOEAG, les GSA qui ne seraient pas à jour financièrement concernant la délivrance de leurs licences. Seules les licences intégralement réglées à la FFVB à la date de l'application du barème seront comptabilisées pour l'attribution des voix des délégations	Effectué pour mise à disposition de la CSOEAG au moins 33 jours avant la date de l'AG	Lundi 16 mai 2016	REGLEMENT INTERIEUR ARTICLE 11A – DETERMINATION DES VOIX DES DELEGATIONS
Pour l'application de ce barème, seules sont prises en compte les licences délivrées aux membres des GSA : pour la saison en cours et arrêtées 30 jours avant la date fixée pour l'Assemblée Générale convoquée entre le 1er décembre et le 30 juin inclus pour l'ensemble des licences hors événementielles, c'est-à-dire " compétition Volley-Ball ", compét'lib, encadrement et dirigeant, Volley pour Tous. à l'issue de la clôture de la dernière saison Beach Volley pour l'Assemblée Générale convoquée entre le 1er décembre et le 30 juin inclus pour les licences " compétition Beach Volley " (hors licences Beach Volley gratuites)	(au moins J – 30 jours avant l'AG)	Jeudi 19 mai 2016	STATUTS ARTICLE 11.2 - AG FEDERALE – VOIX DELIBERATIVES
Régularisations effectuées par les Ligues sur la désignation des délégués suite aux anomalies constatées par la CSOEAG	Avant la date limite des 30 (trente) jours	Jeudi 19 mai 2016	REGLEMENT INTERIEUR ARTICLE 10 – VERIFICATION DE LE REGULARITE DES DESIGNATIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVB

Communication à la CSOEAG par les Ligues des noms des délégués fédéraux qui assisteront à l'AG en tant que titulaires ou suppléants	(au moins J – 30 jours avant l'AG)	Jeudi 19 mai 2016	REGLEMENT INTERIEUR ARTICLE 9 – DESIGNATION DES DELEGUES DES GSA
Publication et notification à toutes les Ligues du nombre de voix dont dispose chaque délégation selon le barème prévu à l'article 11 des Statuts	(au moins J – 23 jours avant l'AG)	Jeudi 26 mai 2016	REGLEMENT INTERIEUR ARTICLE 11A – DETERMINATION DES VOIX DES DELEGATIONS
Ordre du jour de l'AG fixé par le Conseil d'Administration	(au moins J – 23 jours avant l'AG)	Jeudi 26 mai 2016	REGLEMENT INTERIEUR ARTICLE 14 – FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVB
Convocation des Représentants des Groupements Sportifs Affiliés	(au moins J – 22 jours avant l'AG)	Vendredi 27 mai 2016	REGLEMENT INTERIEUR ARTICLE 12 – CONVOCATION A DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVB
Diffusion aux délégués des GSA de l'ordre du jour accompagné : <ul style="list-style-type: none"> ✓ du rapport annuel du Conseil de Surveillance, ✓ du rapport moral et des rapports d'activités des Commissions Centrales, ✓ de la présentation des comptes, du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, ✓ des éventuelles modifications des Statuts, du Règlement Intérieur, du Code de Déontologie, du Règlement Général Disciplinaire et du Règlement Disciplinaire relatif à la Lutte contre le Dopage 	(au moins (J -15 jours avant l'AG)	Vendredi 3 juin 2016	REGLEMENT INTERIEUR ARTICLE 15 – DIFFUSION DE L'ORDRE DU JOUR ET DOCUMENTS SOUMIS AUX DELIBERATIONS DE L'AG DE LA FFVB
Réception des pouvoirs consentis par les représentants des Groupements Sportifs Affiliés des Ligues Régionales situées hors métropole.	(au moins J – 10 jours avant l'AG)	Mercredi 8 juin 2016	REGLEMENT INTERIEUR ARTICLE 10 – VERIFICATION DE LE REGULARITE DES DESIGNATIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVB
Diffusion aux délégués des GSA du budget, des tarifs et du montant des droits et des amendes de l'exercice suivant, les modifications des Règlements Généraux, les différents rapports, dossiers d'études, soumis aux délibérations de l'Assemblée Générale	(au moins (J -7 jours avant l'AG)	Samedi 11 juin 2016	REGLEMENT INTERIEUR ARTICLE 15 – DIFFUSION DE L'ORDRE DU JOUR ET DOCUMENTS SOUMIS AUX DELIBERATIONS DE L'AG
Réclamations sur le nombre de voix à adresser au Secrétaire Général et à la CSOEAG. Les réclamations ne sont recevables que si elles sont expédiées à la FFVB, par tout moyen permettant de faire la preuve de leur réception, 6 (six) jours au moins, avant la date de l'Assemblée Générale.	(au moins J- 6 jours avant l'AG)	Dimanche 12 juin 2016	REGLEMENT INTERIEUR ARTICLE 11A – DETERMINATION DES VOIX DES DELEGATIONS
Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la FFVB		SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUIN 2016	